

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 à 20 H

Une conseillère municipale a adressé sa lettre de démission de ses fonctions électives. Sa démission est effective à compter de la date de réception de la lettre.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE (JURIDICTION DE FOND)

Dans le cadre de la procédure en cours, le Conseil autorise le Maire à ester en justice pour la juridiction de fond.

SERVITUDE

Dans le cadre de la vente de l'ancien presbytère, il est nécessaire de constituer un droit de passage perpétuel en tréfonds de toutes canalisations tant d'alimentation en eau que d'évacuation des eaux usées et de toutes lignes souterraines, au profit d'une propriété voisine, sur le bien vendu. Le Conseil accepte que la commune prenne à sa charge le coût de cette servitude.

PROJET ÉCOLE BRIENNON / LA BÉNISSON DIEU

Le Conseil confirme sa volonté d'accepter la proposition de l'Académie de maintenir les deux sites d'enseignement, d'avoir un demi-poste d'enseignement pour les langues et les arts, et d'accueillir tous les élèves de CM2 à Briennon.

SUBVENTION ARBRE DE NOËL ÉCOLE

Elle est portée de 8 € à 9 € par élève et fera l'objet d'un paiement direct au fournisseur.

ASSAINISSEMENT : MAÎTRISE D'ŒUVRE CRÉATION RÉSEAU SÉPARATIF AVENUE DE VERDUN

Le Conseil retient la proposition d'ICA Environnement, qui s'élève à 4 200 € HT.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil donne son accord pour admettre en non-valeur des créances irrécouvrables concernant le restaurant municipal.

PERSONNEL MUNICIPAL

** Créations/suppressions de postes pour avancements de grade*

Cinq agents peuvent bénéficier au cours de l'année 2017 d'un avancement de grade à l'ancienneté, sans condition d'examen. Le Conseil accepte de créer les postes correspondants.

** Plan de formation mutualisé 2018/2020*

Le Conseil l'accepte à l'unanimité.

** Retrait délibération création poste d'adjoint technique à temps non complet et nouvelle délibération*

Suite à une remarque de la part de la Sous-Préfecture sur la forme, le Conseil accepte de retirer sa délibération du 30 juin dernier et confirme sa volonté de créer ce poste au 1^{er} septembre 2017.

MARCHÉ PRESTATIONS SERVICE POUR NUMÉRISATION FICHIERS PLU AU FORMAT SHAPE

Afin de faire transcrire les fichiers de plans du PLU au format SHAPE, le Conseil retient la proposition du cabinet d'études RÉALITÉS, qui s'élève à 3 550 € HT.

MODIFICATION ARTICLE 2 DES STATUTS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Le Conseil donne son accord pour cette modification.

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA CLECT POUR LE TRANSFERT DE LA PISCINE NON COUVERTE DE CHARLIEU

Le Conseil l'approuve à l'unanimité.

DÉCISION PRISE PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

- Approbation dossier de consultation des entreprises marché de restauration collective